

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date 9 mars 2023

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal
En exercice : 11 légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence
Présents : 8 de Madame Christiane DETRAZ, Maire.
Excusés : 2
Absent : 1 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN,
Votants : 9 Dominique TEYPAZ, Gérard VIALLIS, Jérémie MONGELLAZ, Laëtitia SOCQUET-
JUGLARD.

Date de la convocation : Excusés : Jacky MARIN-LAMELLET pouvoir donné à Christian EXCOFFON, Thierry
02/03/2023 TEYPAZ
Absent : Jean-Loup MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Dominique TEYPAZ

Délibération n° 2023-D06 – Approbation du procès-verbal du 1^{er} février 2023

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} février 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (9 voix pour) :

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} février 2023.

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.

Le Maire
Christiane DETRAZ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20230309-2023-D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Affichage : 16/03/2023